

## S'ACQUITTER DE LA CONVENTION NARRATIVE : LE LECTEUR FLOUÉ PAR LE RÉCIT

Commençons par une évidence : la littérature contemporaine, par son esthétique contrariée et/ou contrariante, se joue du lecteur. En fait, j'apporterais d'emblée une nuance à cette évidence – après tout, la littérature contemporaine se plaît à démonter les certitudes – : le texte déjouerait moins le lecteur que la lecture – et encore, pas n'importe quelle lecture. Il serait en effet précipité de conclure que la production romanesque récente bouscule systématiquement toute lecture, comme si celle-ci était une activité indifférenciée pour tout lecteur et pour tout texte. Au contraire, les processus lecturaux sont loin d'être homogènes, ne serait-ce que sur le plan générique. Il existerait, de l'avis de Richard Saint-Gelais<sup>1</sup>, une lecture fantastique, une lecture policière ou, celle qui m'occupe en l'occurrence, une lecture narrative. Celle-ci passe généralement inaperçue car, le récit étant une forme discursive depuis longtemps assimilée, sa lecture ne semble pas requérir une participation active. La littérature contemporaine permet pourtant de cerner les efforts, les compétences et les postulats qu'implique une telle pratique, car les obstacles déployés en problématissent le bon fonctionnement. Or, le lecteur prend particulièrement conscience de son activité d'intellection lorsqu'une difficulté l'oblige à effectuer des choix pour poursuivre normalement sa lecture. Si bien qu'aborder le récit contemporain par l'angle de la subversion enrichit la façon de concevoir l'interaction entre le texte et son lecteur. À cet effet, le roman *L'Acquittement*<sup>2</sup> de Gaétan Soucy servira d'exemple pour penser la question de la lecture narrative, car le bouleversement opéré entame la conception de la mécanique narrative. Tout se passe comme si les postulats qui déterminent préalablement la lecture d'un texte narratif se trouvaient compromis par lui. Le roman semble donc interroger la confiance en l'autorité du récit et de ses prérogatives, autorité souvent décriée par la narrativité contemporaine, mais sur laquelle repose largement la lecture narrative. C'est, du moins, l'hypothèse que je défendrai dans cette communication, après avoir d'abord formulé les enjeux généraux de la lecture narrative.

### Lecture narrative

La littérature contemporaine travaille à brouiller les frontières génériques. Par conséquent, il est désormais difficile de maintenir une conception essentialiste des genres, pour lesquels les règles seraient invariablement définies. La lecture s'en trouve nécessairement affectée, d'autant plus dans une perspective pragmatique. De fait, celle-ci insiste sur la détermination préalable de la lecture dans la reconnaissance du genre, comme si le texte profitait d'un statut lui étant conféré *a priori* auquel le lecteur ne pouvait échapper, comme si la pratique lectorale se réduisait à une simple identification paratextuelle d'indices génériques. Or, il se trouve que passé le paratexte, la lecture peut connaître des réglages d'ordre générique. Elle ne serait donc pas ou plus subordonnée au texte et au genre ; elle adopterait plutôt, volontairement ou non, avec l'accord du texte ou non, des présupposés génériques. C'est en ce sens que l'on peut parler de lecture narrative, qui ne se caractérise pas nécessairement par l'appartenance générique du texte, mais également par ses manœuvres interprétatives déduites à partir des postulats de base de la narrativité. Un segment non narratif peut ainsi être lu narrativement. Par exemple, ma longue fréquentation romanesque influence mes quelques incartades du côté de la poésie : je tente instinctivement de tracer un fil conducteur et d'organiser les faits dans une consécution temporelle. C'est là une définition sommaire de la narrativité, qui apparaît alors indissociable des opérations interprétatives qu'un lecteur met en œuvre tout au long du parcours du texte, qu'il soit narratif ou non – bien que, en l'occurrence, ce soit la lecture narrative d'un texte narratif qui m'intéresse.

À cet effet, si le récit conventionnel tend à conforter la lecture dans une apparente neutralité, la lecture narrative s'avère pourtant plus complexe<sup>3</sup>. D'une part, elle suppose une intelligence narrative, qui rassemble les compétences nécessaires à l'organisation et à la compréhension du récit – ce qu'Eco a largement démontré dans *Lector in fabula* par la description des règles linguistiques, sémantiques, contextuelles et circonstancielles qui fondent le savoir-faire narratif. D'autre part, la lecture narrative engage des postulats hérités d'expériences narratives antérieures qui orientent l'appréhension du texte. Ils provoquent la mise en œuvre de stratégies interprétatives spécifiques à la lecture narrative. Parmi celles-ci, certaines s'imposent davantage, presque invariablement. Ainsi en est-il de la présomption de consécution et de relation d'implication : avant même d'aborder le texte narratif, le lecteur, confiant dans l'irréductibilité des formes minimales du récit, présumera implicitement que les faits constituant le discours narratif s'agenceront selon un certain ordre et selon une certaine relation de cause à effet. Toutefois, d'autres présupposés narratifs interviennent de façon plus ponctuelle, en fonction de l'expérience et de l'état d'esprit du lecteur face au texte qu'il approche. Ces postulats sont davantage susceptibles d'être contrariés, car ils apparaissent moins essentiels pour la compréhension générale du récit.

Mentionnons à cet égard les présupposés de complétude et de totalité, que Paul Ricoeur associe au modèle de mise en intrigue, considéré comme la référence canonique du récit conventionnel. Dans *Temps et récit*, il montre combien ces deux notions balisent la lecture narrative :

Suivre une histoire, c'est avancer au milieu de contingences et de péripéties sous la conduite d'une attente qui trouve son accomplissement dans la conclusion. [...] Elle donne à l'histoire un « point final », lequel, à son tour, fournit le point de vue d'où l'histoire peut être aperçue comme formant un tout. Comprendre l'histoire, c'est

---

<sup>1</sup> Richard Saint-Gelais, « Rudiments de lecture policière », *Revue belge de philologie et d'histoire*, Bruxelles, n° 75 (1997), p. 789-804.

<sup>2</sup> Gaétan Soucy, *L'Acquittement*, Montréal, Boréal (Boréal compact, 121), 2000 [1997]. Dorénavant, ce roman sera cité sous l'abréviation *A*, suivie du numéro de la page.

<sup>3</sup> Comme le montrent René Audet et Richard Saint-Gelais dans « L'ombre du lecteur. Interaction et lectures narrative, policière et hyperfictionnelle », *Mosaic. A Journal for the Interdisciplinary Study of Literature*, Winnipeg, vol. 36, n° 1 (mars 2003), p. 35-50.

comprendre comment et pourquoi les épisodes successifs ont conduit à cette conclusion, laquelle, loin d'être prévisible, doit être finalement acceptable, comme congruante avec les épisodes rassemblés<sup>4</sup>.

En d'autres termes, la lecture narrative anticipe un texte homogène formé d'un début, d'un milieu et d'une fin, et dont l'unité de composition est soumise à des règles chronologiques et logiques. À partir de ces postulats, la lecture met en œuvre des opérations narratives qui chercheront la ligne organisatrice des événements et qui identifieront le dessein qui rend le récit conforme parce que fini et compréhensible. Aussi la lecture narrative vise-t-elle la cohérence de l'intrigue, cohérence qu'elle juge assurée par un narrateur fiable. En effet, le récit fonctionne notamment par une relation de confiance entre le lecteur et celui qui raconte l'histoire. Car, comme le souligne Johanne Villeneuve dans *Le sens de l'intrigue*, l'autorité narrative « fournit du sens, par le travail de la médiation, aux actions et aux événements<sup>5</sup> ». Le lecteur souscrit intuitivement à tous ces présupposés ; qui plus est, il tente généralement de les préserver si le texte les menace. C'est dire que le récit profite d'une autorité certaine pour que le lecteur lui prête ainsi aveuglément et obstinément des prérogatives. Par conséquent, il s'agit là d'une mine d'or pour l'écrivain qui aspire à bousculer les attentes du lecteur. Le roman *L'Acquittement* de Gaétan Soucy, publié en 1997 (mais en l'an 2000 pour l'édition française), s'y prête d'ailleurs, et ce, en contrevenant aux postulats de totalité, de complétude, de causalité et, par là même, de cohérence. Il semble que la malhonnêteté de l'instance narrative en soit l'une des causes. La subversion pratiquée au terme du récit, du reste déjà précarisé par des faits inexplicables et inexplicables, atteint des proportions considérables. Non seulement les attentes élaborées en cours de lecture s'effondrent, mais la perturbation entame la façon même d'aborder un texte narratif. La narrativité, saisie sous l'effet d'une régulation spécifique de la lecture, s'en trouve donc fragilisée et, avec elle, la confiance en l'autorité du récit.

### **L'Acquittement ou l'énigme au service de la lecture narrative**

Tout porte à croire que *L'Acquittement* n'ignore pas cet ascendant du récit sur la lecture. Il s'attache d'abord la confiance du lecteur en proposant une écriture limpide qui encourage une lecture linéaire et vectorielle, c'est-à-dire une lecture qui défile dans la prévision de la fin. Le roman exacerbe les attentes narratives de totalité et de complétude en s'articulant autour d'une énigme, dont le mystère qui s'en dégage entretient la tension vers la résolution finale, où les réponses seront dévoilées. Ainsi, le lecteur est maintenu dans l'ignorance des motivations de Louis Bapaume qui, suivant la stratégie herméneutique de l'énigme, demeure discret sur les raisons de son retour à Saint-Aldou où, vingt ans plus tôt, il enseignait la musique aux jumelles von Croft, Julia et Geneviève. C'est, du moins, ce qu'il confesse au lieutenant Hurtubise, qui le reçoit à son domicile et qui se demande ce que vient faire exactement cet homme étrange, qui affirme avoir rendez-vous avec les von Croft au sujet d'« une vieille affaire à régler » (A, 23), une « affaire personnelle » (A, 31), laisse-t-il vaguement entendre. En ce sens, Hurtubise s'offre comme l'incarnation textuelle du lecteur qui, curieux, ne comprend pas les intentions de Louis. Tout au plus soupçonne-t-on l'existence d'une faute, vraisemblablement très grave, car le personnage est habité d'une immense culpabilité. À cette énigme centrale s'ajoutent d'autres éléments mystérieux qui alimentent la perplexité du lecteur, notamment la mémoire anormalement défaillante de Louis. Complètement fasciné par la beauté d'une partition de musique qu'il découvre dans l'une des chambres de la maison des von Croft, il constate, tout abasourdi, qu'il en est l'auteur, ce dont il semble n'avoir aucun souvenir. Plus étranges encore sont les multiples coïncidences qui ponctuent la trame narrative. Par exemple, Hurtubise s'étonne – et de même le lecteur – des nombreuses ressemblances que partagent sa mère et l'épouse de Louis : toutes deux sont prénommées Françoise ; elles sont violonistes, parisiennes, juives et elles habitent Montréal. Le nombre de similitudes est trop élevé pour ne pas intriguer le lecteur. D'autant plus que le roman compte à peine 120 pages, donnant l'impression que chaque détail a sa justification. Bref, *L'Acquittement* insiste sur une lecture policière, une lecture qui intégrerait des réglages propres au roman policier. Si, comme le prétend Ricoeur, le récit suppose une conclusion pour former une histoire complète, le roman à énigme amplifie cette attente en débutant sur un fait obscur, qui ne s'expliquera qu'au terme du récit. De sorte que si la lecture narrative n'avait pas préalablement postulé la complétude et la totalité du récit, *L'Acquittement* l'encourage à adopter ces réglages qui espèrent une fin acceptable au regard des événements qui précèdent.

À cet effet, le mystère entourant les motivations de Louis s'éclaircit finalement lors de sa rencontre avec Julia von Croft : rongé par la douleur de la mort de son fils Maurice, il vient demander pardon à son ancienne élève pour la sévérité dont il a jadis fait preuve à son endroit. À quelques pages de la fin du roman, le lecteur a donc tracé une histoire complète et cohérente. Le roman conforte la lecture narrative dans ses attentes en lui permettant de résoudre l'énigme centrale ; il légitime ainsi la confiance qu'elle portait au récit. Certes, la nature de la faute avouée par Louis n'est pas proportionnelle à la culpabilité qui le hante. Toutefois, afin de conserver intact le récit, on peut aisément supposer qu'il s'accuse du décès de son fils, dont il ne s'est pas encore relevé. Il n'en demeure pas moins pourtant que la révélation des intentions de Louis n'explique pas les éléments obscurs qui ont balisé la lecture. Mais, puisqu'ils ne gênent pas la compréhension générale de l'intrigue, le lecteur est susceptible de ne pas s'en formaliser. En fait, parce que, précisément, ils ne troublent pas la résolution, le lecteur aura tout intérêt à les ignorer s'il aspire à demeurer fidèle à ses présupposés et à maintenir la cohérence de l'intrigue. Tout au plus les faits ambigus laisseront-ils un souvenir d'étrangeté. Finalement, ayant obtenu l'absolution de Julia, Louis repart à Montréal, en laissant une lettre à l'intention du lieutenant Hurtubise. Celui-ci, en la lisant, constate que l'écriture de Bapaume et celle de Françoise, dont il a retrouvé une lettre dans la chambre du visiteur, sont identiques. Le roman se termine sur cette phrase inattendue, qui vient littéralement remettre en question l'existence de l'épouse de Louis. Si, estimant avoir omis une information capitale qui expliquerait la déroute, le lecteur revient sur sa lecture pour reconsidérer son entendement du texte, force lui sera d'admettre que *L'Acquittement* demeure aporétique. Aucun indice dans la ou les relecture(s) ne vient lever

---

<sup>4</sup> Paul Ricoeur, *Temps et récit*, tome I, Paris, Seuil (Ordre philosophique), 1983, p. 104.

<sup>5</sup> Johanne Villeneuve, *Le sens de l'intrigue ou La narrativité, le jeu et l'invention du diable*, Québec, Presses de l'Université Laval (Inter cultures), 2003, p. xviii. La reconnaissance par le lecteur de l'autorité de la voix narrative fait en outre l'objet d'un article fort éclairant de Cécile Cavillac, « Vraisemblance pragmatique et autorité fictionnelle », *Poétique*, Paris, n° 101, (février 1995), p. 23-46.

l'ambiguïté ni expliquer l'égaré de la lecture, ce qui permettrait de maintenir le récit en place<sup>6</sup>. La fragilisation atteint de façon durable la lecture et le récit, sans que l'on puisse déterminer avec certitude de quelle instance relève l'erreur de parcours – si, du reste, erreur il y a.

### L'Acquittement s'acquitte

Si la subversion semble *a priori* mineure, la remise en cause de l'existence du personnage de Françoise – et, par conséquent, de Maurice – précarise pourtant tout l'univers fictionnel, car le décès du fils a, au dire de Louis, motivé sa démarche de pardon. C'est dire que la crédibilité du protagoniste devient douteuse, d'autant plus que c'est uniquement par son intermédiaire que l'épouse et l'enfant ont été présentés au lecteur. Cela dit, il n'y avait pas vraiment lieu de se méfier de Louis. D'une part, la tendresse à l'endroit de sa famille ne paraît pas feinte et, d'autre part, il manifeste une forte cohérence en lien avec son rôle actanciel. Tout au long du récit, son discours et ses gestes trahissent la culpabilité et l'humilité de celui qui doit demander pardon pour une faute commise. Son état psychologique torturé correspond à l'acte de contrition qu'il mène envers Julia, acte autour duquel s'articule l'essentiel de l'histoire, comme le suggère le titre de l'œuvre. Il est vrai qu'en marge de ce fil conducteur, l'attitude de Louis apparaît parfois déplacée, nébuleuse, voire malhonnête. Cependant, son caractère étrange peut trouver justification dans sa participation à l'*énigmatisme*<sup>7</sup> du roman – si toutefois ce caractère énigmatique avait été ultimement levé. Or, tous les éléments curieux que la lecture avait d'abord écartés pour préserver la cohérence de l'intrigue ressurgissent dans la foulée de la subversion finale. La question de leur pertinence dans l'économie du récit s'impose désormais inévitablement, mais elle demeure sans réponse. Ainsi, le texte instaure en fin de parcours une nouvelle énigme indéchiffrable, qui opère au niveau narratif en bousculant les attentes de totalité et de complétude pourtant bien balisées par le texte. Non seulement le récit prive la lecture d'une clôture textuelle mais, de plus, il assouplit les liens de causalité qui motivaient le pèlerinage expiatoire de Louis, la sévérité à l'endroit de Julia ne justifiant pas à elle seule sa culpabilité. Si bien que la limpidité de l'intrigue que tentait de maintenir la lecture, malgré quelques ambiguïtés tenaces, s'obscurcit d'un voile opaque, déposé sournoisement par un narrateur que l'on croyait fiable.

L'Acquittement met en effet à l'épreuve la cohérence de l'autorité énonciative postulée par la lecture narrative. Cela dit, l'extériorité du narrateur tout au long du récit ne laissait pas présager sa mauvaise foi. Précisément, le roman entretient la confiance du lecteur en proposant une instance narrative qui se garde d'intervenir dans l'histoire, focalisant surtout sur Louis, dont il épouse par conséquent la discrétion. Mais ce qui était perçu comme de la discrétion se révèle en réalité un manque de franchise, que le lecteur serait pourtant en droit d'attendre d'un narrateur hétérodiégétique qui en sait davantage que les personnages. Celui qui doit normalement fournir le sens aux événements narratifs empêche le lecteur de départager le vrai du faux, et ce, par son refus délibéré de se prononcer. Il se contente de rapporter les paroles et les pensées de Louis, semblant par là même acquiescer à l'existence de Françoise. De même, ce n'est pas lui qui prend la responsabilité de la remettre en cause ; c'est à travers Hurtubise, dont il adopte le point de vue dans le dernier chapitre, que la subversion est dévoilée. Comme si le narrateur refusait d'assumer sa propre voix, au risque de se contredire. De fait, tout se passe comme si la narration contenait sa propre négation : elle se court-circuite elle-même afin d'opérer l'éclatement du texte. Si Ricoeur définit la mise en intrigue comme « un dynamisme intégrateur qui tire une histoire une et complète d'un divers d'incidents<sup>8</sup> », L'Acquittement en signifie la défaite car, comme l'affirme Johanne Villeneuve, « ce que la mise en intrigue met en commun, elle s'acharne aussi à en exacerber l'incompatible présence<sup>9</sup> ». L'autorité narrative et l'autorité du sens en sont ébranlées. Ce serait donc sur la base de la fragilisation de l'intrigue, des personnages et de la confiance dans le narrateur que la lecture narrative se verrait compromise. D'où par conséquent une remise en question des stratégies interprétatives de la lecture narrative, qui s'attachaient à maintenir la complétude, la totalité, la causalité et la cohérence qui ont balisé son parcours du texte.

En somme, le cas de Gaétan Soucy invite à réfléchir aux nouveaux enjeux du récit contemporain, au regard des catégories et des paramètres auxquels la littérature nous a habitués. En l'occurrence, L'Acquittement permet d'envisager la lecture en termes génériques. S'il y a subversion, elle n'est pas totale : elle touche les présupposés narratifs de l'acte lectural<sup>10</sup>. D'où l'hypothèse d'une lecture narrative, qui est pensée en fonction des processus que le lecteur met en opération. Ainsi, la lecture narrative du roman de Soucy, représentative de toute lecture narrative par son activité *a priori* conventionnelle, repose essentiellement sur l'idée confiante que le récit, sous la gouverne d'une instance narrative fiable, conduit à une fin compréhensible. Par conséquent, elle adhère sans réserve au discours du narrateur. Elle cerne l'isotopie narrative qui oriente le parcours du texte jusqu'à la conclusion. Elle écarte enfin les petites subversions qui gênent l'intelligibilité de l'intrigue. L'Acquittement se joue toutefois de ces présuppositions et de

---

<sup>6</sup> La relecture de la nouvelle *Un drame bien parisien* d'Alphonse Allais par Umberto Eco montre bien que la lecture a injecté à l'histoire des données qui, si elles apparaissaient à première vue inférées par le texte, relèvent en réalité de la responsabilité du lecteur. Ces inférences erronées sont néanmoins récupérées dans un premier temps par la fiction, pour ainsi créer l'effet de retournement ultime, où elles sont invalidées. Un retour attentif sur la lecture et sur le texte permet en l'occurrence d'éclaircir le leur et de conserver intact le récit. Cf. Umberto Eco, *Lector in fabula. La coopération interprétative dans les textes narratifs*, traduit de l'italien par Myriem Bouzaher, Paris, Grasset (Figures), 1985 [1979], p. 260-298.

<sup>7</sup> Je reprends ce néologisme de Nicolas Xanthos dans son article « Le vaste plan et l'incompréhension du pêcheur. Forme et signification de l'énigme dans *L'Immaculée Conception* de Gaétan Soucy », *Voix et images*, Montréal, vol. XXIX, n° 3 (printemps 2004), p. 111-130.

<sup>8</sup> Paul Ricoeur, *Temps et récit*, tome II : *La configuration dans le récit de fiction*, Paris, Seuil (Ordre philosophique), 1984, p. 18.

<sup>9</sup> Johanne Villeneuve, *op. cit.*, p. 41.

<sup>10</sup> Les postulats fictionnels ne sont pas davantage épargnés par le bouleversement. Une investigation de ce côté, que je me propose de mener sous peu, pourrait se révéler enrichissante, en ce qu'elle permettrait de mettre au jour quelques enjeux de la lecture fictionnelle, dans le prolongement des travaux de Richard Saint-Gelais dans *Châteaux de pages. La fiction au risque de sa lecture*, La Salle, Hurtubise HMH (Brèches), 1994.

ces stratégies mises en œuvre. Il procède en dernière instance à la fragilisation de l'intrigue en lui refusant une clôture textuelle vers laquelle se dirigeait la lecture. Il mine au passage l'autorité de l'instance narrative, à laquelle faisait confiance le lecteur. Bref, celui-ci se voit arraché de la place que lui avait attribuée le roman ; il assiste, impuissant, au dérèglement, voire à la dissolution de sa propre lecture. De sorte que si la critique contemporaine interroge à juste titre l'instance d'actualisation que postule ou refuse le texte fictionnel actuel, je dirais, pour ma part, que *L'Acquittement* postule la lecture narrative pour mieux la refuser.